

Le travail musical

Autor(en): **Bovet, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les 25 ans d'activité pédagogique **de M. Louis Maillard, inspecteur scolaire**

Quand l'un de nous a, sans faillir, assumé pendant un quart de siècle sa mission d'éducateur, n'est-il pas équitable de le louer, de le remercier, de l'encourager ?

Vingt-cinq années d'activité, après avoir franchi pour l'ultime fois le portail de St-Loup, représentent en effet un passé riche de difficultés, de luttes, de dévouement, de persévérance et d'abnégation ; mais ce passé est enluminé de douces heures et de gais souvenirs qui ont rendu, plus d'une fois, la route moins dure, le travail plus léger, parfois l'ingratitude moins amère.

Le 7 octobre, le corps enseignant de la Gruyère s'était réservé, au cours d'une laborieuse journée de conférence plénière, une heure de joie et de reconnaissance, pour fêter les vingt-cinq ans d'activité pédagogique de son inspecteur, M. Louis Maillard. En termes délicats et cordiaux, M. H. Maillard, président de l'Association gruyérienne des instituteurs, présenta souhaits et remerciements à l'inspecteur si actif et si dévoué. Au nom des maîtres de l'Ecole secondaire de Bulle, M. Borcard, professeur, se plut à relever les grandes qualités de cœur et d'esprit de M. Maillard et à souligner la gratitude et l'amitié qu'ils portent à leur collègue. Tandis qu'un généreux cadeau lui était offert, un chœur mixte, formé de fillettes et de la Chorale des instituteurs, sous la direction de M. Lattion, exécuta plusieurs chants.

M. Maillard, dans une allocution émue, remercia chaleureusement les maîtres de son arrondissement. Prouvant une fois encore la bonté et l'affection qu'il témoigne au corps enseignant, il évoqua les agréables souvenirs qui le lient à beaucoup d'entre eux : souvenirs d'enfance, souvenirs d'études à Hauterive, souvenirs de sa carrière d'instituteur. Puis il les assura tous de son appui et de sa collaboration entière.

Au corps enseignant de la Gruyère, certainement, tous les éducateurs du canton se joindront pour présenter à M. Maillard leurs souhaits sincères pour le remercier et le seconder dans la noble mission qu'il accomplit.

A. Dx

Le travail musical

Maîtres et écoliers s'apprêtent à rendre féconde leur reprise du travail scolaire. Me sera-t-il permis de venir dire quelques mots discrets, mais opportuns, sur la question du chant scolaire ?

Les temps que nous traversons ne sont guère propices à certains travaux, surtout pas à la tâche artistique, *inter arma silent musae*. Il importe tout de même de ne pas prêter certaines branches et d'abandonner, ne fût-ce que quelque peu, le travail, plus important qu'on ne le croit communément, de l'instruction et de l'éducation musicales. Les manuels ne manquent pas et le travail, s'il est fait régulièrement, peut, sans dépasser le temps prescrit par les indications officielles, donner de bons résultats, soit chez les garçons, soit chez les filles. Mon propos, par ces lignes, est d'encourager maîtres et maîtresses à cette tâche et de leur demander en toute cordialité d'y mettre tous leurs soins.

Par la même occasion, je vais solliciter les maîtres qui sont chefs de chœurs d'église, lors même que nos réunions de Céciliennes ne peuvent plus avoir lieu avec la régularité de jadis, de ne pas fléchir dans leur travail personnel et dans les répétitions, surtout pendant les périodes où les sociétés sont moins démunies par le service militaire. Pour leur travail personnel, les maîtres doivent aussi entretenir leur technique de clavier.

Malgré les frais que cela leur occasionne, les groupements d'instituteurs continuent à travailler le chant avec un zèle que je veux louer. Le nouveau chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs donnera sa première audition le 21 novembre, à 17 heures, à l'Aula de l'Université, en faveur de l'œuvre des arbres de Noël, que préside avec tant de dévouement M^{me} Georges Python. Au programme figurent des œuvres de Haydn, Rameau, Schubert et l'admirable Te Deum de Mozart, pour chœur et orchestre. C'est précisément au milieu de l'étude de ce Te Deum que notre si cher et si regretté président d'honneur du chœur mixte, M. l'inspecteur Rosset, s'affaissa pour ne plus se relever. Quitter la terre en chantant un Te Deum, c'est assurément bien édifiant. Telle vie, telle mort. Que son exemple reste devant nos yeux.

Les lignes qui précèdent ont été écrites en majeure partie à la demande même de M. Rosset, rédacteur du *Bulletin*. Que cet appel au travail musical, rédigé sur son désir, lui soit encore dédié.

On me permettra de faire savoir que j'ai, à la disposition de ceux auxquels cela pourrait rendre service, à remettre à très bon compte un pédalier qui peut s'adapter à un piano. Les cordes de ses notes de basse sont dressées dans une caisse qui se place derrière le piano. Le pédalier est normal et comporte un banc. J'ai aussi, à la disposition de ceux auxquels cela pourrait être utile, un harmonium de chambre, aspirant, muni d'un moteur électrique aspirant, dont la prise de courant peut se faire sur une lampe ordinaire.

Chan. J. BOVET.